RÉPONSE À UNE PÉTITION **GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

DE : Monsieur Pierre Corbeil
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation

DATE : Le 20 avril 2011

Pétition sur le bien-être des animaux de compagnie

Le 24 février 2011, M^me^ Marie Bouillé, députée d'Iberville, a déposé à l'Assemblée nationale une pétition comptant 3 868 signatures. Les signataires exigent une législation qui interdit l'attache en permanence de chiens au Québec.

Le gouvernement donne actuellement suite aux recommandations découlant du rapport de M. Kelley concernant les animaux de compagnie, déposé le 7 octobre 2009. À cet effet, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) est à compléter un projet de règlement sur la sécurité et le bien-être des chats et des chiens, qui permettra de mieux encadrer les pratiques de garde, de vente et d'élevage des animaux de compagnie.

Préoccupés par le bien-être des animaux, nous travaillons à améliorer la situation, notamment avec ce projet de règlement. Ces nouvelles normes seront rendues publiques lors de sa publication au préalable, prévue au printemps 2011. Pendant la période de 45 jours disponible à la suite de cette publication, les citoyens et les différents intervenants soucieux du bien-être des animaux de compagnie sont invités à émettre leurs commentaires.

L'éducation et la sensibilisation auprès de la population font partie des solutions pour améliorer le bien-être des animaux de compagnie. La possibilité d'une campagne de sensibilisation, initiée par le MAPAQ, a déjà été abordée au sein du groupe de travail. La mise sur pied d'une telle campagne sera discutée lors des prochaines rencontres. De plus, nos divers partenaires (ANIMA-Québec, SPA et SPCA) réalisent déjà des activités à ce sujet dans plusieurs régions du Québec.

Nous posons des gestes concrets pour assurer le bien-être des animaux de compagnie. Le Ministère, de concert avec les divers intervenants du milieu, s'engage à contrer les pratiques abusives pour ainsi accroître la protection des animaux de compagnie au Québec.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,

Pierre Corbeil